

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DE LA COMMUNE DE
MONTAGNAC-MONTPEZAT**

SEANCE DU 29 MARS 2019

L'an **deux mille dix-neuf** et le **vingt-neuf** du mois de **mars** à **14 h 40**,

Le Conseil Municipal de la Commune de MONTAGNAC-MONTPEZAT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur François GRECO, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **11 mars 2019**.

Date d'affichage : **13 mars 2019**.

Etaient présents : Mme Martine GRECO –

MM. Armel AÏTA - Henri COSENZA - Francis GRAÖ – Antoine PES - Serge VASELLI –

Etaient absents : MM. Bernard BATIFOULIER – Lionel VOGEL –

Absents représentés :

M. Denis MALOSSANE donne pouvoir à Mme Martine GRECO –

Secrétaire de séance : M. Armel AÏTA –

DELIBERATION N° 2019/13 Pour : 08 Contre : 00 Abstention : 00

**OBJET : VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES AU TITRE DE
L'ANNEE 2019**

Monsieur le Maire informe les membres présents que l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales préparé par la Direction Départementale des Finances Publiques laisse apparaître, pour l'année 2019, un produit à taux constant de 253 917 €, si les bases d'imposition prévisionnelles sont atteintes.

Ce montant correspond au produit fiscal attendu dans les prévisions budgétaires au titre de l'année 2019.

Monsieur le Maire propose, dans ces conditions, de ne pas augmenter les taux pour l'année 2019.

Les taux s'élèveraient donc à :

- Taxe d'Habitation : 4,15 %
- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 23,09 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 51,30 %

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** la proposition de Monsieur le Maire de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales au titre de l'année 2019 ;
- **FIXE** les taux des taxes directes locales tels que présentés ci-dessus ;

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
François GRECO

